

Je suppose que les actualités communales vous intéressent et en particulier nos projets.

1 – La voirie

Nous fonctionnons selon un programme annuel. Le programme 2012 portera en priorité sur la voirie définitive du lotissement de Stang Névez, la place d'Armor (face mairie) et la route de Pen Croissant à Ty Ru ainsi que divers travaux de curage.

2 – L'église

Nous avons choisi de réaliser les travaux en plusieurs tranches. L'urgent a été effectué en 2011 : la reprise de la toiture.

En 2012, l'assainissement du contour extérieur de l'édifice, les enduits extérieurs principalement au niveau du clocher sont au programme. En 2013, nous envisageons la rénovation intérieure. Nous en reparlerons un peu plus tard.

3 – L'extension du cimetière

L'attribution des marchés a eu lieu fin novembre, la signature des marchés et la programmation des travaux ont eu lieu le 21 décembre.

Si les conditions météo le permettent, le planning prévoit le début des travaux en mars et la réception fin juin 2012. Une partie des travaux sera réalisée en régie.

Le parking : Les travaux sont en voie d'achèvement, les plantations sont prévues dès que les conditions météo s'amélioreront, tout comme le sablage des accès piétonniers.

Ces deux réalisations s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement durable avec des espaces paysagés adaptés à l'image du caractère rural de la commune.

4 – L'application du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics en agglomération est une obligation avant fin 2014, ce qui nous laisse un peu de temps. Nous avons choisi de réaliser ces travaux d'accessibilité par tranche annuelle, ainsi en 2011, nous avons aménagé le parking et ses abords, l'environnement de la bibliothèque et son accès.

L'urbanisme et ruralité : il est difficile de dissocier les deux.

Le monde rural, on en parle tous les jours. On nous dit : le monde rural, c'est le rêve et un nouvel art de vivre. Avec pour conséquence immédiate : le monde rural renaît, toutes les données démographiques l'indiquent. C'est dans cet esprit qu'à Saint Clet, nous avons anticipé ce mouvement en réalisant le PLU et en faisant l'acquisition de réserves foncières 23 700 m².

Ceci nous permettra en toute sérénité d'accueillir de nouveaux résidents en leur proposant du terrain à bâtir à un prix très raisonnable.

5 – L'urbanisme

Nous avons développé et nous poursuivons notre politique volontariste en matière d'urbanisme selon une ligne invariablement la même, celle de la mixité sociale et intergénérationnelle.

Le lotissement de l'Argoat : Compte tenu de la réglementation en vigueur nous avons dû déposer un permis d'aménager pour 8 lots. Une modification du PLU a donc été décidée afin d'optimiser les surfaces constructibles sur ce terrain.

(Pour information une enquête publique concernant la modification du PLU est ouverte en mairie depuis le 27 décembre et ce jusqu'au 27 janvier).

Par ailleurs nous avons eu l'opportunité d'achat d'un espace de 1 900 m² dans le prolongement nord du lotissement.

Au final, ce futur lotissement sera composé de 12 lots pour la construction individuelle (surface moyenne des lots 600 m²) et d'un lot pour la construction de 4 logements sociaux (2T3.1T4.1T5) en bâtiments BBC (Basse consommation). Cet ensemble s'inscrit dans les principes du développement durable et en particulier d'une consommation de l'espace plus et mieux maîtrisée.

Vous n'êtes pas sans savoir que la Bretagne d'ici à 2030 va accueillir près de 30 000 habitants de plus par an, que la politique d'aménagement du territoire est une priorité, que la gestion économique du foncier est une obligation pour une préservation durable de l'activité agricole. C'est simple, l'évolution de l'artificialisation des terrains est deux fois plus forte en Bretagne que sur le reste du territoire national. Ce qui veut dire qu'il faut apprendre à consommer moins de foncier et qu'il faut se mettre en accord avec le Grenelle de l'environnement et les préconisations de la loi de modernisation agricole. A vrai dire à échéance de 2 ans, une charte viendra encadrer la consommation du foncier, avec un préalable, la modification des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui deviendront des documents prescriptifs. Conséquences de tout ceci : la taille des lots va forcément diminuer.

Travaux à l'école

Suite aux travaux du groupe composé des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des DDEN, des ATSEM, des élus et du cabinet d'architecte, le projet définitif a été adopté et validé par le conseil municipal en date du 13.04.2011. Le permis de construire déposé le 31/5/2011 a été obtenu le 15/11/2011. Après modifications exigées par la commission départementale de sécurité, ce qui se traduit par au moins 6 mois de décalage par rapport au planning prévisionnel initial. Les travaux sont prévus sur deux budgets avec une première tranche salle de repos – bloc sanitaire et classe : ouverture en septembre 2013 ; et la deuxième tranche garderie et annexe : ouverture en janvier 2014 ; en espérant que rien ne viendra contrarier l'avancement des dossiers et des travaux, et par les temps qui courent, il faut redoubler de prudence au niveau du choix des entreprises. Une entreprise mise en liquidation c'est 10 mois de retard pour un chantier.

Si tout paraît simple et facile sur le papier, dans la réalité c'est une autre affaire. On le sait, ce n'est pour autant qu'on s'y fait. Ce projet s'inscrit dans une volonté éducative, culturelle et ludique de l'école contemporaine et sachant que les aspects énergétiques et environnementaux sont également pris en compte, nous pouvons espérer des contributions publiques :

- Etat (DETR) 25 % - acquis
- Contrat de territoire (département) 14 % -acquis-
- Région Bretagne 4 % -réponse en Janvier-
- Dotation parlementaire 3 % -dossier à présenter en janvier-
- Autofinancement 54 %

Investissement : 500 000 Euros H.T.

Extension du local technique et d'un bâtiment de convivialité

Sous forme de préau d'environ 80 m² qui servirait à ranger le camion et le minibus et l'autre partie d'environ 25 m² devant le musée sous forme d'appentis qui servirait de local convivial.

Bibliothèque-Médiathèque

Corinne et Hervé viennent de vous présenter la partie investissement de la bibliothèque médiathèque ainsi que les abords.

Je vais donc m'attacher à vous présenter son fonctionnement sachant que cet outil intergénérationnel a un rôle culturel et social majeur dans notre commune et lorsqu'on évoque le lien social et générationnel c'est l'exemple même.

La bibliothèque médiathèque municipale est un service public ouvert à tous et ceci depuis la fin Juin. Notre bibliothèque médiathèque bénéficie de l'appellation Cyber commune évidemment liée à son équipement informatique.

Thierry Bernard en est l'élu référent chargé du fonctionnement avec le précieux concours d'une équipe de 12 bénévoles.

J'en profite pour remercier Thierry qui a pris en charge toute la partie logistique à savoir, la mise en place du matériel informatique, du logiciel de gestion, de son paramétrage. Epaulé de Gérard Bethmont, ils assurent la formation continue des bénévoles et il faut le préciser dans un esprit de cohésion, de convivialité, d'efficacité.

Et puisque j'y suis, je remercie les bénévoles qui assurent les permanences, qui ont participé à la saisie des 3 500 ouvrages (livres-CD-DVD), qui ont assuré la couverture des livres et leur étiquetage. L'achat d'autres ouvrages est prévu puisqu'une enveloppe de 2 400 € annuelle étalée sur 3 ans a été votée. Nous bénéficions d'une subvention annuelle de 1 270 € accordée par le Conseil Général pour cette dépense.

Quant à l'aspect animation proprement dit, précisons les 4 ouvertures hebdomadaires qui s'adressent au grand public (115 adhérents). Dix ordinateurs sont mis à la disposition des usagers aux heures d'ouverture de la bibliothèque. 20 % des adhérents, de toutes générations utilisent ce service.

Ce qui démontre (si besoin est) qu'associer une bibliothèque médiathèque avec un espace numérique public c'est développer des actions sociales pour l'égalité numérique. En d'autre terme c'est cela l'équité culturelle à laquelle l'équipe municipale s'est attachée et pour preuve supplémentaire : des ouvertures spécifiques pour l'école ont lieu 2 fois par semaine. Bien évidemment les enfants sont encadrés par les enseignants, les ATSEM et les bénévoles et s'initient à l'informatique sous forme ludique. Les enfants bénéficient également d'histoires lues ou racontées et bien entendu de prêts de livres.

Autres animations :

- Initiation à l'informatique : 5 groupes par semaine y participent
- Des ateliers de calligraphie : 1 fois par trimestre
- Des animations pour enfants : « à la découverte de la bibliothèque » le jeudi 26 janvier dans le cadre des activités du RPAM de Pontrieux Communauté
- Une exposition BD aux heures d'ouverture sur les 6 prochaines semaines (à ne pas manquer)

Une porte ouverte est prévue le samedi 21 janvier 2012 de 10H00 à 18H00.

L'inauguration de la bibliothèque aura lieu en juin prochain.

Si notre bibliothèque médiathèque, avec sa particularité en équipement numérique répond techniquement aux demandes et aux besoins de nos adhérents, il nous reste à résoudre le débit ADSL au même titre que tous les foyers équipés d'internet. Certes il existe des solutions, immédiates ou presque et d'autres à plus long terme. Solutions qui ne sont pas forcément de notre ressort mais plutôt du Conseil Général dans le cadre du schéma directeur numérique n°2. Je laisse le soin à Vincent de développer cet aspect et il a peut être de bonnes nouvelles à nous annoncer.

Le commerce multiservice

Malheureusement le multiservice « Votre marché » est en cessation d'activité depuis le début novembre. La commune, en tant que propriétaire des locaux commerciaux et du logement figure sur la liste des créanciers. Ca fait partie des risques, nous les assumerons au mieux de l'intérêt de la collectivité.

La liquidation judiciaire a été prononcé le 16 novembre dernier. Comme toute procédure, cela prend du temps, un mandataire judiciaire a été nommé, il a en charge la procédure de liquidation, tout comme il a en charge l'étude des dossiers de reprise qui prend en compte le projet et l'offre de reprise. En dernier ressort, le tribunal de commerce décide du choix du repreneur. Vous l'avez compris, il faut être patient. A la question, y aura-t-il une réouverture ? nous pouvons penser que très probablement oui. J'ai interrogé le mandataire qui nous a informé avoir quelques contacts. Par contre, la Chambre de Commerce qui a un rôle de conseil nous a dit qu'il y a largement la place pour un multiservice à Saint Clet. Toutes leurs études convergent vers la même conclusion.

Nous somme vigilants en ce qui concerne le suivi de ce dossier et espérons une reprise rapide afin que chacun d'entre nous puisse bénéficier de ce service de proximité.

Concernant l'actualité communale, je termine par une information, un constat de satisfaction. La mairie abrite l'Agence Postale depuis le 1^{er} février 2009.

L'activité de l'Agence Postale a progressé de mois en mois avec une accélération notoire en 2011. A regard du ratio activité/population, il est excellent et les services de la poste que nous avons rencontré très récemment ne tarissent pas d'éloges.

C'est la preuve que ce service de proximité auquel nous sommes très attachés apporte le service attendu par la population.

Vous venez de prendre connaissance de nos nombreux et principaux projets qui bien entendus seront réalisés dans le respect de nos équilibres budgétaires et si possible sans avoir recours à l'emprunt, d'autant que les critères prudentiels ont été durcis et que les taux d'intérêt sont plutôt à la hausse.

La vitalité d'une commune n'est pas seulement liée à l'action municipale, mais également à l'animation qui est du ressort associatif. A Saint Clet, plusieurs animations ont lieu dont certaines en partenariat ; exemple : championnat 22 Jeux Athlétiques breton. Merci à toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur compétence. C'est cela la solidarité et le vivre ensemble, maillon essentiel du lien social. J'ai le plaisir de saluer cordialement tous les nouveaux résidents. Vous avez choisi de vous installer et de vivre à Saint Clet, sachez que vous êtes les bienvenus et que nous sommes à votre disposition pour vous aider au mieux.

Je remercie toutes celles et ceux qui s'investissent dans les différentes structures : CCAS, conseil d'école, commission électorale.

Merci aux sapeurs pompiers de Pontrieux qui en 2011 sont intervenus à 32 reprises sur notre commune. 358 interventions pour le centre de secours : impressionnant.

Merci aux représentants des administrations civils et militaires, à nos salariés qui ont en charge le fonctionnement de notre collectivité, je veux leur exprimer ma satisfaction dans notre collaboration au quotidien.

A tous, au nom de la municipalité, je vous remercie de votre présence, et je vous souhaite une bonne année 2012 à vos familles et à vos proches.

Bloavezh Mat
Yehed has prosperité

1) Etat civil – Urbanisme

Nous avons la grande joie de compter les naissances de 11 bébés :

6 filles et 5 garçons.

3 mariages ont été célébrés

Et si les uns arrivent malheureusement d'autres nous quittent, nous déplorons cette année la disparition de 9 de nos concitoyens.

Sur le plan administratif : 76 cartes d'identité contre 59 en 2010.

Concernant l'urbanisme : 13 permis de construire ont été délivrés cette année contre 15 en 2010 ; 13 déclarations préalables et 31 certificats d'urbanisme.

Le Conseil Municipal s'est réuni 7 fois, de nombreux sujets et projets y ont été débattus. Plusieurs commissions et réunions de travail ont également eu lieu.

Evolution de la population communale : en 1999 la commune comptait 785 habitants, en 2011 nous étions 865 st-clétois , soit une augmentation de 10.4 % par an , ce qui n'est pas neutre et a une incidence importante sur les dotations.

Autre incidence, au 31 décembre dernier, nous avons enregistré 69 nouvelles inscriptions sur la liste électorale.

2) Evènements et réalisations :

Comme vous l'avez tous remarqué, le bourg a connu quelques aménagements :

Tout d'abord notre « belle » Bibliothèque-Médiathèque est opérationnelle depuis juin!

L'investissement global de la bibliothèque –médiathèque est de : 191 931 €.

Les abords de la bibliothèque concernent l'impasse du pot d'argent, la venelle qui relie l'impasse à la départementale, les accès sud et nord, l'ancienne réserve d'eau. Le montant global des travaux est de 63 931 €.

La dépense totale (bibliothèque et abords) a été subventionnée à hauteur de 54.71 %

Cette structure culturelle de part sa fonctionnalité, l'amplitude d'ouverture et l'accueil trouve un excellent écho auprès de nos administrés et même hors commune.

La bibliothèque est ouverte à tous : concernant les adhésions deux tarifs sont appliqués : le tarif « individuel » à 5€ et le tarif « famille » à 10€.

Le logement est occupé par une famille, tout est donc opérationnel et fonctionnel !

Autre point marquant du bourg : l'ancienne salle des fêtes, comme vous l'avez tous vue n'est plus ! Elle a fait place à un parking de 18 places, pour un coût de démolition de 6600€. C'est sous l'ère d'Yves LATROCHE, en 1964 que fût construit ce lieu de convivialité, laissant sans aucun doute de bons souvenirs à de nombreux de St-Clétois ! Les travaux confiés à Armor Tp de Paimpol (pour un montant 17609€) et à l'entreprise Le Puil de Loudéac pour l'aménagement paysagé (pour un montant 3980€).

Divers travaux de peinture ont été réalisés également dans le bourg (porte du cimetière, grille ancienne poste, garage près médiathèque...etc) un petit rafraîchissement qui n'était pas du luxe !! La commune a acquis un défibrillateur qui a été placé près de l'entrée de l'ancienne poste, place d'Armor.

Egalement deux jeux de fitness au terrain des sports : un skieur de fond et un cavalier , le tout pour 2000€, ces jeux viennent compléter les différents équipements installés pour tous les âges.

Notons que des pare-ballons ont été installés aux extrémités du stade.

Notre école Roger Mary, en RPI avec Quemper-Guezennec, a accueilli 146 élèves à la rentrée de septembre (77 élèves à St-Clet répartis en 3classes). L'équipe pédagogique dirigée par Mme Djamila Le Guen et qui a en charge les maternelles est entourée de Corinne Jouan pour les moyennes sections et de Béatrice Balanant pour les CP et GS. Les institutrices sont aidées de Stéphanie Illien, de Céline Geffroy et de Yveline Milliancourt en classe, de Françoise Lagain pour la surveillance en récréation et à la cantine, cantine dont les repas sont toujours assurés par notre indispensable cuisinière Anne Cotrel.

Des travaux assez conséquents sont toujours à l'étude concernant l'agrandissement de l'école, mais René vous en parlera plus en détail tout à l'heure.

Le 22 décembre dernier nos anciens, dont les doyens, ont pu profiter d'un goûter offert par le CCAS, convivialité, joie et bonne humeur ont marqué cette journée animée par Eugène Hervé.

3) Voirie

Différents chantiers ont été réalisés à : Quiliamon 27500€, La corderie : 18000€ ; Kerouzever : 3500€ canalisation, curage, grille d'évacuation..

4) Un petit clin d'œil aux 14 lauréats du concours de fleurissement qui chaque année donnent de leur temps et savoir - faire afin d'apporter un peu de beauté et de gaieté sur la commune.

5) Nous avons eu plaisir à voir s'ouvrir le salon de coiffure Ambiance d'Ailleurs....ainsi que l'installation d'une styliste onguilaire qui se charge de la beauté de vos ongles.

Les associations de St-Clet nous ont proposé tout au long de l'année des sorties, repas, jeux, concours divers et variés, merci à tous ! D'ailleurs la prochaine animation est organisée par St-Clic, pour une soirée Bourguignon, samedi prochain ! Dernière soirée pour réserver !!

6) L'environnement :

Une réunion de présentation de la mise à jour du plan de désherbage communal a eu lieu en octobre dernier en présence de Anne Poulliquen en visite avec l'agent technique Isabelle Cadiou ainsi que du maire et de quelques élus .

L'un des objectifs du SMEGA est de réduire de façon significative les pollutions d'origine phytosanitaires et pour cela d'inciter chacun des

utilisateurs des produits phytosanitaires (agriculteurs, collectivités, industries, particuliers) à s'engager dans cette démarche.

Les communes des bassins versants du Trieux, de l'Ic, du Leff et des ruisseaux côtiers sont responsables pour une partie de la pollution des eaux par des pesticides, au même titre que tous les utilisateurs de produits phytosanitaires.

Afin de limiter ces impacts sur l'environnement, les communes des bassins versants du Trieux, du Leff et des ruisseaux côtiers s'engagent à agir pour l'amélioration de la qualité de l'eau en réalisant leur Plan de Désherbage Communal.

Le Plan de désherbage vise à :

- 1) Mesurer les surfaces désherbées par la commune, afin de limiter les quantités de produits à utiliser.
- 2) Classer ces zones selon leur risque de pollution des cours d'eau, afin de localiser les secteurs présentant un risque élevé de transfert des pesticides.
- 3) Préciser les pratiques de désherbage ou les aménagements à adopter sur chacune des zones à risque, afin de substituer le traitement chimique par des techniques alternatives respectueuses de l'environnement.

Résultat du diagnostic :

1.1 Relevés de terrain

La totalité des zones entretenues couvre une surface de 39 342.

Sur ces 39 342 m² 71% sont à risque élevé de transfert de produits phytosanitaires contre 29% , à faible risque. Nous

entendons par risque élevé les zones non drainantes.
(Bitumes)

Notons que 85% des linéaires entretenus sur la commune sont à risque fort.

(Camembert page 17)

Sur l'ensemble de la voirie recensée, la répartition des linéaires est la suivante : la voirie de la commune est dans l'ensemble en bon état.

L'objectif à plus ou moins long terme est l'abandon des désherbants chimiques . Il existe des solutions alternatives comme :

Le paillage qui évite de recourir au désherbant chimique et maintient l'aération et la souplesse du sol évitant ainsi le tassement et la formation de croûte sous forte pluie , le paillage favorise l'enracinement, la vie biologique, le travail des vers de terre et limite le dessèchement des sols.

Le désherbage mécanique et thermique

La mise en place et le bon fonctionnement du plan de désherbage ne pourront se faire qu'à la condition que les particuliers comprennent l'enjeu écologique, l'enjeu pour la santé publique et qu'ils respectent les nouvelles méthodes de désherbage :

- En évitant de désherber chimiquement devant chez eux avant ou après le désherbage communal (éviter l'ignorance du plan ou le refus)
- En tolérant les repousses.

- En appliquant chez eux un désherbage respectueux de l'environnement .
- En prenant conscience de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la qualité de l'eau.

Les habitants de la commune, pour accepter majoritairement cette démarche, doivent être informés des objectifs poursuivis. Le SMEGA aidera la commune à mettre en place différents moyens de communication (articles, bulletin communal, réunions d'information, borne interactive, animations scolaires, panneaux d'exposition...)

Pour vous donner une idée de l'impact que peuvent avoir les produits phytosanitaires sur l'environnement il faut avoir un chiffre en tête : notez bien que 1g de substance active peut polluer 10 000m³ d'eau soit un hectare sur 1m de profondeur.

Dessin : 1gramme de matière active versée = 10km de fossés pollués.

Les incivilités :

Notons tout de même qu'il existe encore des décharges sauvages sur la commune , ces dépôts illégaux, dangereux sont intolérables !

A l'heure actuelle , il est inadmissible de constater ce genre d'acte tant de moyens étant mis en place par les collectivités pour récupérer ces déchets dangereux et toxiques !

La nature appartient à tout le monde à nous tous de la respecter !

Et nous sommes sûrs que chacun de nous a conscience du rôle qu'il joue, préserver la terre de nos enfants !

Au niveau des éco-points : des règles existent et il est souhaitable que chacun les respecte pour le bien-être de tous !

Mesdames, Messieurs, avant de passer la parole à René, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2012 , et comme il est de coutume de dire en Provence : SI NOUS NE SOMMES PAS PLUS ! QUE NOUS NE SOYONS PAS MOINS !